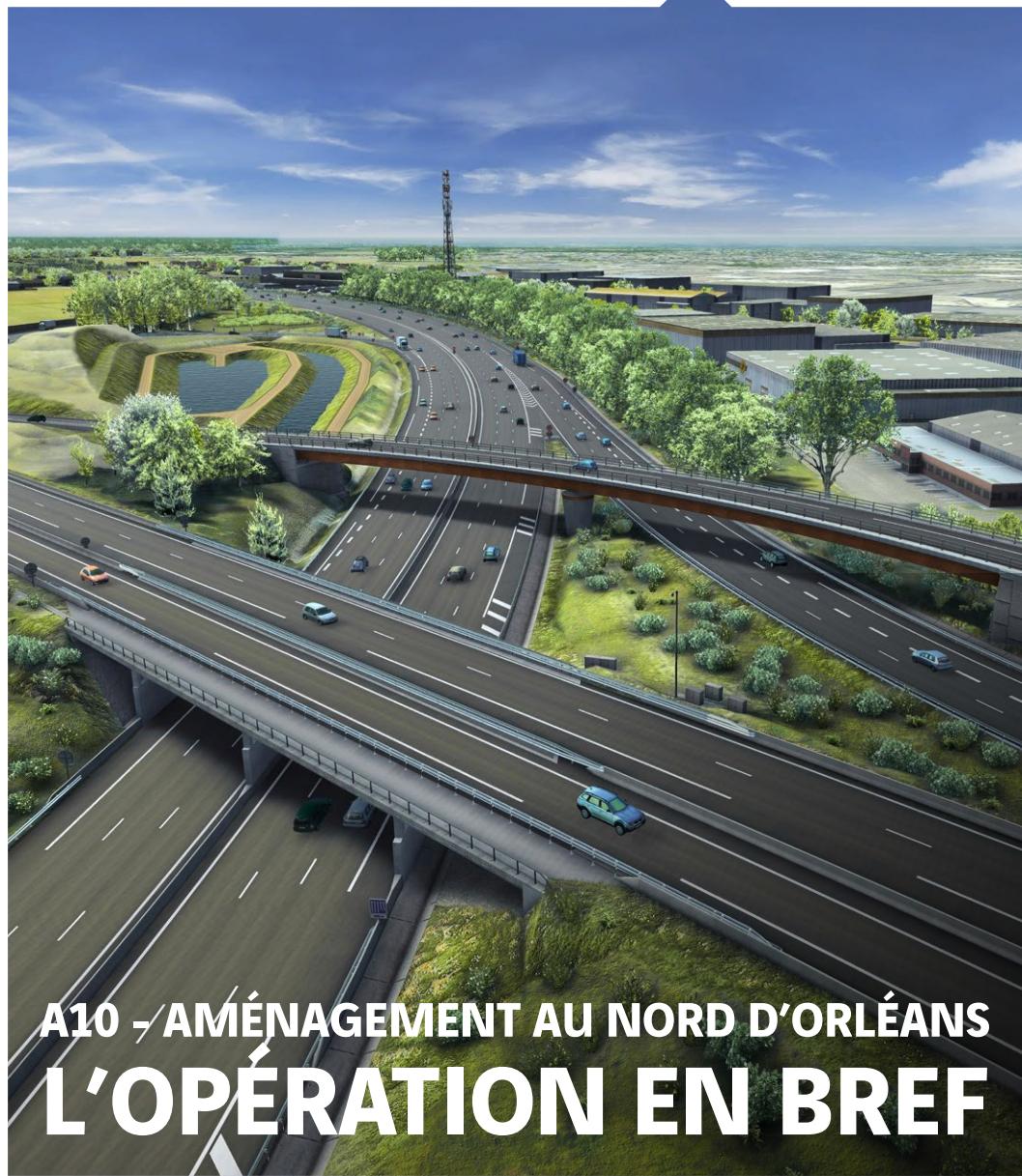


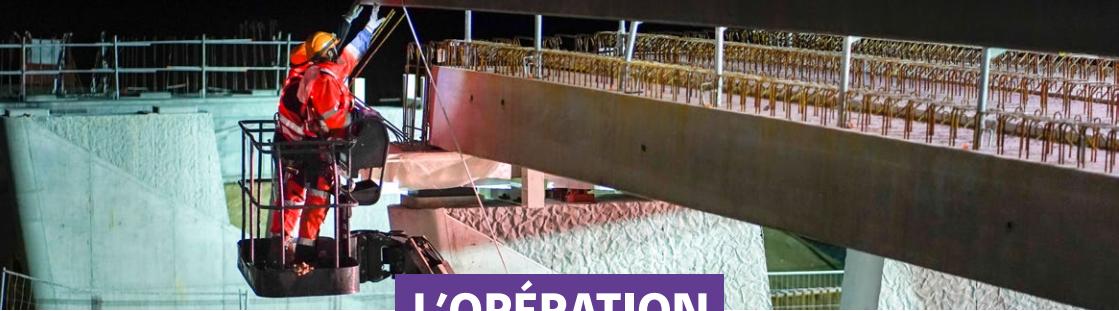
# PLAN DE RELANCE AUTOROUTIER

2018-2025



**A10 - AMÉNAGEMENT AU NORD D'ORLÉANS  
L'OPÉRATION EN BREF**

# A10 - AMÉNAGEMENT AU NORD D'ORLÉANS



## L'OPÉRATION

L'aménagement de l'autoroute A10 au nord d'Orléans fait partie des projets retenus dans le cadre du Plan de relance autoroutier signé par l'État en août 2015. Cette opération est considérée comme essentielle pour assurer la modernisation du réseau autoroutier français. C'est par ailleurs une réponse à l'augmentation continue des trafics enregistrés sur l'autoroute A10.

L'opération consiste à réaliser une 4<sup>ème</sup> voie dans chaque sens de circulation sur les 16 km de l'autoroute A10 situés entre les bifurcations avec l'A19 et l'A71.

Pour cela, différentes phases de travaux sont nécessaires :

- construction de 8 nouveaux **ponts** et aménagement des ouvrages existants,
- création d'un **parking de covoitage** de 70 places à Saran,
- réaménagement de la **bifurcation A10/A71** (située sur les communes d'Ingré et La Chapelle-Saint-Mesmin) :
  - travaux sur le pont SNCF,
  - création d'un nouvel ouvrage d'art dit «saut-de-mouton»,
- réalisation d'une **4<sup>ème</sup> voie** dans chaque sens de circulation,
- création des équipements environnementaux et de sécurité.

Cet aménagement, planifié jusqu'en 2025, représente un investissement de 222 millions d'euros, entièrement financé par VINCI Autoroutes.



## LE PLAN DE RELANCE AUTOROUTIER SUR LE RÉSEAU VINCI AUTOROUTES

Le Plan de relance autoroutier traduit le partenariat entre l'État et le secteur privé pour moderniser les infrastructures autoroutières au cœur des territoires, soutenir la croissance économique et contribuer à la création de milliers d'emplois.



# LES CHIFFRES CLÉS



**64 000**  
VÉHICULES

circulent en moyenne chaque jour au nord d'Orléans, dont 16% de poids lourds



**250**  
PERSONNES  
employées sur le chantier



**222 M€**

intégralement financés par  
VINCI Autoroutes



**3**  
AUTOROUTES  
concernées :  
A10, A71, A19



**7 ANS**  
pour réaliser les travaux à partir de la Déclaration d'Utilité Publique



**32 KM**  
de voiries à créer entre l'A19 et l'A71



**2**  
BIFURCATIONS  
réaménagées



**19**  
PONTS de franchissement des voies de l'A10



**7**  
COMMUNES & 2 intercommunalités



**1** PARKING DE COVOITURAGE de 70 places

## LES BÉNÉFICES ATTENDUS

> **Fluidifier** la circulation  
> **Renforcer** la sécurité

> **Favoriser** les nouvelles mobilités  
> **Préserver** l'environnement et la biodiversité

## LE CALENDRIER

**21 AOÛT 2015**

Décret du Plan de relance autoroutier

**2015-DÉBUT 2018**

Études, concertation et enquête publique

**9 JUILLET 2018**

Déclaration d'Utilité Publique

**NOVEMBRE 2018**

Démarrage des travaux

**2025**

Mise en service prévisionnelle



# LES ENJEUX DU CHANTIER

## > LES NOUVELLES MOBILITÉS

Un **nouveau parking de covoiturage** a été réalisé à proximité immédiate de la sortie Orléans nord (n°14).

Ce nouveau parking **gratuit, situé sur la commune de Saran**, accueille **70 places** de stationnement dédiées au covoiturage.

Depuis mars 2020, les usagers de l'autoroute A10 peuvent ainsi profiter de ce nouveau point de rencontre pour pratiquer le covoiturage en toute simplicité.

## > PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Le chantier sur l'autoroute A10 au nord d'Orléans nécessitent des **aménagements** de la circulation **pour assurer la sécurité de tous** et minimiser la gêne des automobilistes. Par ailleurs, les opérations les plus techniques sont réalisées de nuit, lorsque la circulation est moindre afin de ne pas perturber les trajets domicile-travail en journée.

Des dispositifs de sécurité importants sont installés en bord de chaussée pour assurer la sécurité des **compagnons** qui interviennent aux abords immédiats de la circulation, mais également celle des automobilistes et des « **hommes en jaune** ».

Ces collaborateurs de VINCI Autoroutes assurent la sécurité des déplacements des automobilistes et sont prêts à intervenir 24h/24, 7j/7, 365 jours par an.

**À l'approche du chantier, levez le pied !**

## > L'EMPLOI ET L'INSERTION

Partenaire dans la démarche de **création d'emplois d'insertion**, la Maison de l'emploi d'Orléans accompagne VINCI Autoroutes et les entreprises en charge des travaux dans la recherche de personnels.

Au total **87 000 heures d'insertion** seront réalisées à l'issue des travaux.

Les entreprises travaillent de façon régulière avec les professionnels de l'insertion pour accompagner les bons profils de compagnons sur le chantier. Dans ce contexte, VINCI Autoroutes a formé les agences locales à sa **politique de sécurité** avec pour objectif « zéro accident » sur le chantier.

## > LA PRÉSÉRATION DE L'ENVIRONNEMENT

- **50 000 arbres** et arbustes replantés,
- **11 000 m de protections** acoustiques et paysagères,
- **27 espèces** d'animaux et de végétaux recensées aux abords du chantier,
- **7 mares compensatoires** créées,
- **110 km/h** : diminution des émissions polluantes du fait de l'abaissement de la vitesse entre Orléans nord et Orléans centre.
- **22 bassins** de traitement et de rétention,
- **1 nouvel ouvrage** hydraulique pour améliorer le passage du cours d'eau de la Retrève en cas de crue importante.

## CONTACTS

-  [www.a10-nord-orleans.fr](http://www.a10-nord-orleans.fr)  
 [a10nordorleans@vinci-autoroutes.com](mailto:a10nordorleans@vinci-autoroutes.com)  
 N° vert : 02 46 91 07 45